

DEPARTEMENT DU BAS RHIN
COMMUNE D'ALLENWILLER

*Convocation le 30/04/2013
Affichage convocation le 30/04/2013
Dépôt/Affichage le jour de réception en Sous Préfecture*

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°4/2013
EN DATE DU 6 MAI 2013**

Nombre de Conseillers élus :	11	En fonction :	11
Nombre de Conseillers présents :	08	Votants :	08

Le six mai deux mil treize à vingt heures quinze, le Conseil Municipal d'Allenwiller s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. MULLER Roger, Maire.

Étaient présents :

- les Adjoints : MM. STORCK Gérard et SCHNEIDER Jean Jacques

- Les Conseillers : Mmes ANTONI Cathy, Nathalie BERLEMONT, MM. LORENTZ Bruno, SIMON Etienne, ZIMMERMANN Guy

Absents excusés : Mme GROSS Laurence, MM. JACOB olivier, OSTERMANN Ernest

Secrétaire de séance : M. SIMON Etienne

Assistait en outre : Mme Pascale KALCK, Attachée territoriale

Ordre du Jour :

Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

2013-13. Investissements 2013 - Aménagement préau

2013-14. Vente terrains communaux à Sté Riehl Paysage

2013-15. Demande de Subvention - Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien de Marmoutier

2013-16. Logement communal - Décompte suite départ locataire

2013-17. Urbanisme - Information

Divers et Communications

M. le Maire ouvre la séance à 20h15.

Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, M. SIMON Etienne est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2013-13. Investissements 2013 - Aménagement préau

Vu les devis sollicités et obtenus, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux d'adjonction d'un auvent au bloc sanitaire existant près de l'aire de jeux à l'entreprise HOPFNER de Thal Marmoutier pour un montant de 20379,59 Euros HT selon la répartition suivante :

- Echafaudage	600,00 Euros HT
- Charpente	13 116,60 Euros HT
- Couverture	4 631,59 Euros HT
- Zinguerie	2 031,40 Euros HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2013 (opération 109). M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif aux travaux sur ces bases.

Pour : Unanimité

Contre

Abstention

2013-14. Vente terrains communaux à Sté Riehl Paysage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la vente des terrains cadastrés :

Commune d'Allenwiller	
Section B	Parcelle 1365/878 d'une contenance de 9 ares 51 ca
Section B	Parcelle 1367/879 d'une contenance de 4 ares 61 ca
Section B	Parcelle 1369/880 d'une contenance de 9 ares 13 ca
Total	23 ares 25 ca

(extraits des parcelles B N°878, 879 et 880 selon P.V. d'arpentage N°146M en date du 11/12/2012 enregistré au Service du Cadastre de Saverne le 22/01/2013)

au prix de 100 Euros l'are soit 2325 Euros pour la totalité des parcelles,

à la Sté RIEHL Paysages d'Allenwiller représentée par son gérant, Monsieur Sébastien RIEHL.

M. le Maire est autorisé à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais étant à la charge exclusive de l'acquéreur.

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention

2013-15. Demande de Subvention - Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien de Marmoutier

Vu la demande présentée, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 200 euros au Musée du Patrimoine et du Judaïsme de Marmoutier. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2013 (article 6574).

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention

2013-16. Logement communal - Décompte suite départ locataire

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Lilli-Louise GERHARD a quitté le logement communal qu'elle occupait au 23 rue Principale. Les clés ont été remises le 13/04/2013 lors de l'état des lieux de sortie.

Il y a lieu de statuer sur la date d'effet de sortie compte tenu que la lettre de résiliation du bail, déposée dans la boîte aux lettres de la mairie, a été réceptionnée le 02/04/2013 (date annoncée de déménagement les 8 et 09/04/2013).

Décision du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- le loyer du mois d'avril sera proratisé en fonction de la date de sortie soit (13/30) * 500 Euros
- les loyers pour les mois éventuels de préavis ne seront pas dûs

Pour rappel : la redevance ordures ménagères est dûe en intégralité (situation facturée = 01/01/2013), l'eau et l'assainissement seront facturés conformément aux relevés des compteurs effectués le 13/04/2013 dès réception des factures du SDEA, la 2ème part chauffage sera facturée conformément au relevé effectué le 13/04/2013.

M. le Maire est autorisé à émettre les titres de recettes correspondant et à engager toutes les démarches en vue de leur règlement.

Pour : Unanimité

Contre :

Abstention

2013-17. Urbanisme - Information

M. l'Adjoint SCHNEIDER Jean-Jacques présente au Conseil Municipal les demandes d'urbanisme déposées depuis la dernière réunion du conseil municipal :

Déclarations préalables

- PM Industrie représentée par M. MATHIS Philippe pour la construction d'un abri de jardin rue de la Bergerie sous n°DP06700413E0003 – en instruction.

En outre, il a été autorisé :

- Mme GRANDGEORGE Erna : réfection de la toiture à l'identique du bâtiment 6 rue de la Bergerie (Commission Urbanisme du 29/04/2013)

Divers et communications

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15. Le présent procès-verbal comportant les points 2013-13 à 2013-17 est approuvé et signé par les membres présents.

Le secrétaire de séance

SIMON Etienne